

Les revendications unitaires des syndicats retraités

L'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités

L'augmentation de pensions directes et de réversion pour les femmes et les hommes ; l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.

Le retour à une valorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires

La mise en œuvre au 1er janvier 2016 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.

Le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.